



## AFC infos - septembre 2020

Chère lectrice, cher lecteur,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir cette nouvelle lettre d'information fiscale. Nous vous en souhaitons bonne lecture.

*Votre Administration fiscale cantonale*



Illustration AFC

### **Nouvelle déclaration des personnes morales 2020**

La mise en œuvre de RFFA a nécessité d'importantes modifications du formulaire de la déclaration d'impôt 2020 des personnes morales. L'Administration fiscale cantonale vous propose de nouveaux supports pour les découvrir et vous guider.

[PLUS...](#)

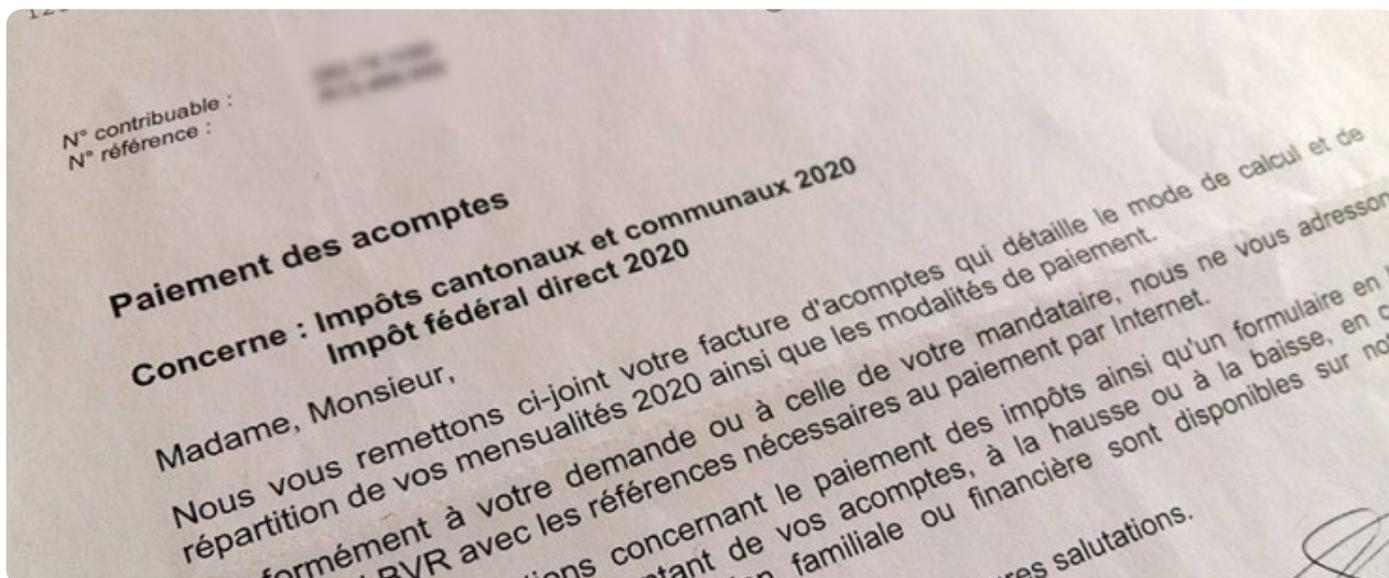


Illustration AFC

## Anticipez le paiement de vos acomptes

L'Administration fiscale cantonale vous rappelle que la suppression des intérêts en sa faveur se termine au 31 décembre 2020.

[PLUS...](#)

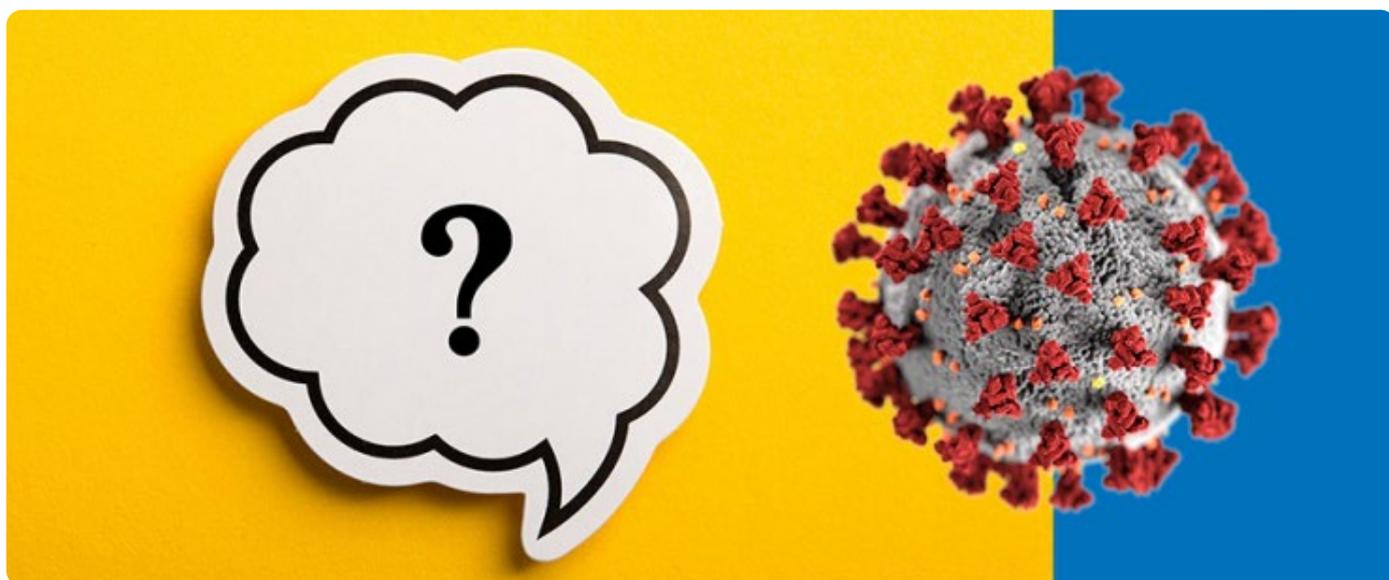


Illustration AFC

## Nouvelles questions-réponses liées à la pandémie

Suite aux mesures du conseil d'État prises au mois de mars et visant à alléger temporairement la charge financière des contribuables, l'AFC complète les questions – réponses liées aux suppléments pour les particuliers et aux conséquences fiscales pour les entreprises.

[PLUS...](#)

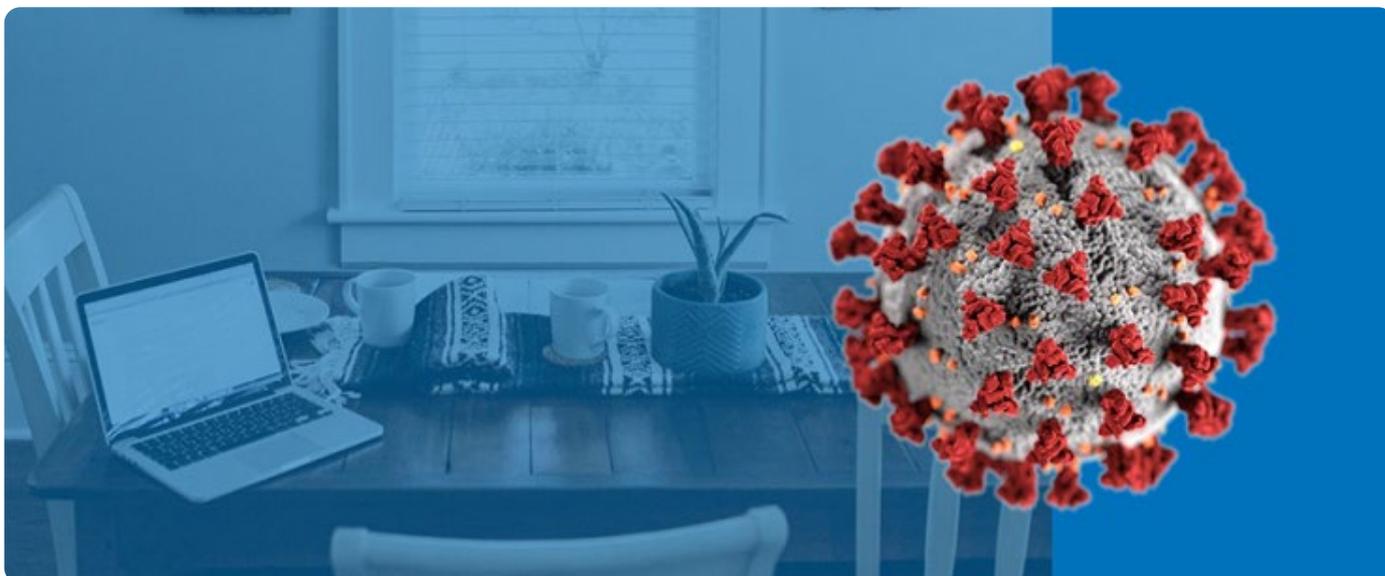


Photo Camylla Battani - Unsplash

## Covid-19 - Télétravail et imposition des frontaliers

Le télétravail ne modifie pas le régime d'imposition des frontaliers. Cette mesure prise la première fois au mois de mai 2020 est encore prolongée.

PLUS...



Illustration AFC

## Fusionnez vos acomptes en 2021

Pour payer chaque mois vos acomptes ICC et IFD en un seul versement, activez la fusion de vos acomptes avant le 1er décembre depuis [votre espace e-démarches](#).

PLUS...

